

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00130**

**ESTER - DEMANDE DE SUBVENTION 2016**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 22 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 39

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 10 mai 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160215-D20160013010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160510

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

### **ESTER - DEMANDE DE SUBVENTION 2016**

#### **I - LE CONTEXTE**

La Communauté Urbaine souhaite exercer pleinement sa compétence développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. A ce titre, elle souhaite favoriser les actions d'accompagnement des entreprises qui permettent de consolider le tissu économique.

Le point principal repose sur le développement d'une véritable animation économique de proximité et le renforcement des capacités de la Communauté Urbaine en termes d'ingénierie économique auprès des entreprises. Les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé. Dans ce cadre, les structures suivantes sont identifiées : CLEO (Club des entrepreneurs de l'Ondaine), ACCTIFS (Association des Cadres et Chefs d'entreprises Tertiaire & Industrie Forez Sud), ESTER (Est Stéphanois En Réseau) et CLUB GIER ENTREPRISES.

#### **II – PRESENTATION D'ESTER**

Née de la fusion entre REZAMES, Réseau des Entreprises de la Zone de Molina et de l'Est Stéphanois, et de TECHNOPOLE 42, le réseau des entreprises du Technopôle de Saint-Etienne, l'association ESTER s'est constituée le 27 juin 2013.

Ce réseau d'entreprises couvre un territoire rassemblant plus de 1 300 entreprises, réparties sur les zones d'activités des communes de Saint-Etienne, Saint-Jean-Bonnefonds, La Talaudière et Sorbiers, et plus particulièrement des zones d'activités de Technopôle, Molina, Métrotech, La Vaure, Boiron, Le Valjoly, Marché de gros et Pont de l'Ane, ainsi que les quartiers de Montreynaud.

ESTER (94 entreprises) a ainsi pour objet l'animation des entreprises autour de projets à enjeux innovants et d'actions partagées, pour :

- agir en faveur de l'attractivité de son territoire,
- faciliter la mise en réseau et les échanges entre les entreprises dans le respect de leur responsabilité sociétale.

#### **II- PLAN D' ACTIONS 2016**

Les perspectives générales d'activité d'ESTER pour l'année 2016 s'inscrivent autour de 5 axes :

- axe 1 : Attractivité du territoire,
- axe 2 : Bien-être dans l'entreprise et son environnement,
- axe 3 : Rapprochement école-entreprise,

- axe 4 : La mise en réseau,
- axe 5 : Faciliter l'accès aux savoir-faire du territoire.

L'ensemble des actions vise à permettre aux entreprises adhérentes de sortir de l'isolement, d'échanger et de développer, de bénéficier de services partagés, de rester informées, et d'être référencées dans le réseau ESTER.

Pour l'année 2016, l'association compte développer ou poursuivre les activités suivantes :

#### • **ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE**

- Organisation des rencontres « SMILE » : une demi-journée de rencontres, d'échanges et de business dans le cadre de l'interclubs (29/09/2016),
- Information des adhérents sur le projet de prolongement de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway,
- Réalisation de panneaux ESTER aux entrées des zones d'activité,
- Information des entreprises du Technopôle sur les modalités de circulation pendant l'Euro 2016,
- Accompagnement des projets de crèche sur les quartiers du Technopôle et de Montreynaud.

#### • **BIEN-ETRE DANS L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT**

- Installation d'un abri vélo collectif sur la zone du Technopôle,
- Dans le cadre de la promotion du covoiturage, création d'une communauté ESTER sur la plateforme de Saint-Etienne Métropole,
- Choix des animations du restaurant inter-entreprises R2C,
- En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang, organisation d'une collecte de sang au stade Geoffroy-Guichard en décembre 2016.

#### • **RAPPROCHEMENT ECOLE-ENTREPRISES**

- Rencontres avec les directions des établissements scolaires du territoire,
- Présentation de la nouvelle loi de finance,
- Accueil d'un Jeune Ambassadeur étranger,
- Mise en place de visites d'entreprises réservées aux scolaires.

#### • **FACILITER L'ACCES AUX SAVOIR-FAIRE DU TERRITOIRE**

- Accompagnement des adhérents dans la visite de salons professionnels,
- Information des adhérents aux prix qualité : utilisation du questionnaire du prix qualité comme support d'évolution de l'organisation managériale.

### **III – PARTENARIAT SAINT-ETIENNE METROPOLE / ESTER**

En partenariat et en cohérence avec le projet de territoire de Saint-Etienne Métropole, ESTER participera aux actions développées par la Communauté Urbaine notamment dans le cadre de la promotion de l'innovation, du design en lien avec la Cité du design, le développement durable à travers les actions Qualité, Sécurité, Environnement (QSE), le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, la formation, et l'attractivité du territoire. ESTER devra participer plus particulièrement aux actions et aux démarches suivantes :

- **Accompagnement au développement du tissu économique local** : Saint-Etienne Métropole souhaite utiliser la commande publique comme un levier de développement économique en favorisant une bonne adéquation entre les besoins de la collectivité et les

compétences des entreprises du territoire. Dans cet objectif, la collectivité travaillera à une base de données fournisseurs. Il sera demandé au club de collaborer aux actions mises en œuvre par Saint-Etienne Métropole (mobilisation d'entreprises pour la conférence économique 2016, détection d'entreprises...).

- **Développement de l'économie sociale et solidaire** : il sera demandé au club de relayer de l'information, voire ponctuellement de mobiliser les adhérents en fonction des événements qui peuvent être organisés par Saint-Etienne Métropole.
- **Participer au déploiement de « La Fabrique à entreprendre »** : ce dispositif vise à accompagner les créateurs d'entreprise à tous les stades de leur projet, de l'idée au financement. Afin d'optimiser les opportunités de développement des jeunes créateurs, la MIFE, en collaboration avec Saint-Etienne Métropole, développe une action de parrainage des jeunes porteurs de projet. Le parrain/marraine met à disposition son expertise sur : conseils individualisés sur la vie de l'entreprise du porteur de projet (gestion, développement, aspects commerciaux...), mise à disposition de locaux et de matériel, conseils individualisés sur le plan financier. Il est demandé à ESTER de sensibiliser leurs adhérents sur cette action afin de « recruter » 5 chefs d'entreprise prêts à devenir parrain.
- **Participer à l'action de « prévention des difficultés des entreprises »** : sous l'impulsion des 3 organisations patronales (UPA, CGPME, MEDEF) et en partenariat avec l'UT42 Directe et les chambres consulaires, sont organisées, à destination des entreprises du territoire, des réunions d'information de proximité donnant une information concrète sur les bonnes pratiques de prévention des difficultés, les possibilités d'accompagnement et les contacts à prendre. Ces réunions mobilisent plusieurs intervenants : la DDFIP, l'URSSAF, le RSI, la BPI, la BDF. L'objectif est d'organiser au moins 2 réunions par an sur Loire Sud et de toucher un maximum d'entreprises plus particulièrement à destination des petites et moyennes entreprises en mobilisant d'autres acteurs comme les clubs d'entreprises. Il est demandé à ESTER de mobiliser ses adhérents sur ces dispositifs.
- **Promouvoir le dispositif « Design Tech Academy »** : Saint-Etienne Métropole a contribué au lancement du projet « Design Tech Academy », labellisé « Grande école du numérique ». Portée par Telecom Saint-Etienne, ce projet vise à former des jeunes issus des quartiers prioritaires aux domaines du numérique et de la programmation informatique. Formation unique en son genre, elle vise à répondre aux besoins des entreprises sur un secteur en difficultés de recrutement. Il est demandé à ESTER d'identifier dans ses adhérents des entreprises susceptibles d'avoir des besoins dans le secteur informatique afin de proposer des stages ou des emplois aux personnes issues de cette formation.

Considérant le programme d'actions 2016 d'ESTER, Saint-Etienne Métropole propose une intervention financière à hauteur de 10 000 € en faveur de l'association ESTER.

La dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice 2016 article 6574 destination SUBVASSOC.

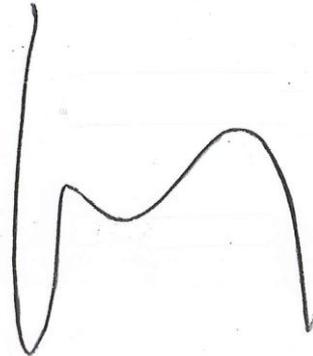
**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **attribue une subvention d'un montant de 10 000 € à ESTER,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2016,**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de ces affaires.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a smaller vertical stroke to its right, and a large, rounded, wave-like shape that spans across the two vertical strokes and extends to the right.

Hervé REYNAUD